

ration économique.

“Un certain nombre de voies s'offrent à nous pour mener à bien ce processus, a poursuivi M. MacGuigan. Ainsi, la Chambre de commerce italo-canadienne peut apporter une contribution importante en favorisant une collaboration plus étroite dans le secteur privé des affaires. Par ailleurs, les contacts de gouvernement à gouvernement nous permettront d'intensifier nos relations de travail. A cet égard, les entretiens que j'ai eus avec [M. Colombo], ainsi qu'avec d'autres membres du Cabinet et des représentants du gouvernement italien, ont confirmé ma conviction que le Canada et l'Italie sont l'un pour l'autre des partenaires naturels et attrayants, tant sur le plan politique qu'au niveau des relations économiques.”

M. MacGuigan a annoncé qu'au nom de son collègue, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gray, il avait transmis une invitation à visiter le Canada au ministre italien de l'Industrie, M. Pandolfi. La visite pourrait porter sur des projets d'investissements industriels, sur l'énergie, ainsi que sur la coopération économique entre le Canada et l'Italie.

Questions internationales

Les entretiens des ministres canadien et italien des Affaires étrangères ont permis, également, un échange de vues sur les principales questions internationales d'intérêt commun.

Les discussions ont porté sur le pro-

chain Sommet économique et sur l'état des relations Est-Ouest. Les ministres ont examiné les moyens de faire progresser le dialogue entre pays industrialisés et pays en voie de développement.

Au sujet de la Namibie, MM. MacGuigan et Colombo ont estimé que la présence des troupes cubaines en Angola n'aurait plus de raison d'être une fois que la Namibie sera assurée de la tenue d'élections libres sous le contrôle des Nations Unies.

Les deux ministres ont convenu que les pays occidentaux devaient se consulter plus souvent, d'une manière plus large et en évitant toute forme de “directoire”.

Échanges commerciaux

Les échanges commerciaux entre le Canada et l'Italie ont connu un accroissement sensible, atteignant \$1,6 milliard pour le premier semestre de 1980. L'Italie est à présent le troisième client européen du Canada et le septième au niveau mondial.

L'accord de double imposition, entré en vigueur en décembre dernier, accroîtra les possibilités d'échanges commerciaux et d'investissements. M. Colombo a manifesté cependant la volonté italienne d'équilibrer les échanges commerciaux entre les deux pays.

Traité d'extradition

M. MacGuigan et M. Colombo ont signé, le 6 mai, un nouveau traité d'extradition

entre le Canada et l'Italie.

Le traité prévoit l'extradition pour les peines d'emprisonnement d'au moins deux ans, ainsi que pour les infractions à la législation sur les stupéfiants. L'extradition est exclue dans les cas d'infractions de caractère politique. N'entrent cependant pas dans cette dernière catégorie les meurtres ou les enlèvements de personnes jouissant d'une protection spéciale en vertu du droit international, ni les attaques contre ces personnes ou contre les locaux ainsi protégés.

Rencontres avec d'autres personnalités

Outre son homologue, M. MacGuigan a rencontré plusieurs personnalités italiennes. Il a été reçu par le président de la République, M. Alessandro Pertini, et il s'est entretenu avec le ministre chargé du programme de reconstruction de la zone du tremblement de terre, M. Vincenzo Scotti.

M. MacGuigan s'est rendu, le 7 mai, dans la région sinistrée pour constater par lui-même l'état des travaux de reconstruction et pour consulter les responsables sur le terrain.

A la suite des tremblements de terre, l'automne dernier, les Canadiens avaient concrétisé leur solidarité envers les victimes par une aide qui devrait atteindre \$12 millions. Cette somme englobe les dons du secteur privé, du gouvernement fédéral, ainsi que de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et du Québec.

Visite à la FAO

M. MacGuigan a profité de son séjour à Rome pour rencontrer le directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) afin de discuter “l'intérêt du Canada pour les programmes alimentaires mondiaux et le développement de l'agriculture”.

Le Canada est membre de la FAO depuis la création de cet organisme, à la conférence de Québec, en 1945.

Visite au Vatican

Avant de quitter l'Italie, M. MacGuigan s'est rendu au Vatican où le pape Jean-Paul II l'a reçu en audience privée.

Cette visite bilatérale au Saint-Siège, la première visite de travail qu'effectuait un ministre canadien des Affaires étrangères, a donné l'occasion à M. MacGuigan de s'entretenir avec plusieurs personnalités de la cité du Vatican.



M. Colombo (à droite) et M. MacGuigan signent le nouveau traité d'extradition.

(suite à la page 8)